

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **11/05/2015**

Date d'affichage : **12/05/2015**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du LUNDI 18 MAI 2015**

L'an deux mille quinze et le dix-huit mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSAGE,

PRESENTS : Éric MASSON – Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX –Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - René LE VIAVANT - Renée FALCO - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Laëtitia PICOT à Marc Etienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Christelle DUVERNET à Eric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Audrey TROIN / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Frédéric LACOUR à Ernest DAL SOGLIO / Jean-François FARNET à Michel DALLARI /

ABSENTS : Monique LEBLANC - Sébastien MACREZ -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire informe l'assemble que depuis plusieurs années, durant la saison estivale, l'association syndicale des Marines de Cogolin organisait par le biais d'une association, un marché saisonnier le vendredi matin sur le domaine privé des Marines de Cogolin.

Pour l'année 2015, nous avons été informés que cette association ne reconduirait plus l'organisation du marché.

Il nous est apparu nécessaire de pérenniser cette animation sur la façade maritime, tant pour la population estivale que locale.

N° 2015/088

CREATION D'UN MARCHÉ SAISONNIER AUX MARINES DE COGOLIN

CM du 18/05/2015

N° 2015/088

CREATION D'UN MARCHÉ SAISONNIER AUX MARINES DE COGOLIN

Aussi, il est proposé de créer un marché saisonnier sur un terrain communal, géré par les services de la Ville suivant les réglementations locales en vigueur.

La commission paritaire des foires et marchés a été saisie sur le sujet et donnera son avis le 12 juin prochain.

Comme par le passé, ce marché aura lieu le Vendredi matin, sur la période du 15 juin au 15 septembre.

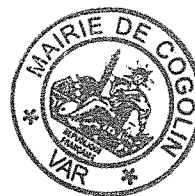
Il sera installé sur une partie du parking de la Plage et permettra l'accueil d'une trentaine de commerçants non sédentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer un marché saisonnier sur le Parking de la Plage des Marines de Cogolin, pour la période du 15 juin au 15 septembre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre tout en œuvre pour la mise en place de cette activité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE.**

Le Maire,



M. Lansade

Marc Etienne LANSADE